



## Communiqué

Date: 04.12.2018

---

# Calendrier d'émission des emprunts de la Confédération et des créances comptables à court terme pour 2019

L'Administration fédérale des finances (AFF) prévoit d'émettre, en 2019, des emprunts à hauteur de 2,5 milliards de francs. Compte tenu de l'échéance, le montant des emprunts diminuera de 3,3 milliards de francs. Eu égard à l'important volume des liquidités, l'encours des créances comptables à court terme (CCCT) devrait se maintenir à environ 6 milliards de francs. Les appels d'offres auront lieu chaque mois, sauf en août, pour ce qui concerne les emprunts et chaque semaine pour ce qui concerne les CCCT.

Selon la planification actuelle, des fonds d'environ 2,5 milliards de francs devront être levés sur le marché l'année prochaine. Ce besoin s'explique principalement par l'échéance d'un emprunt s'élevant à 5,8 milliards de francs ainsi que par l'excédent attendu à la clôture des comptes de la Confédération.

### Emprunts fédéraux

L'AFF prévoit d'émettre, en 2019, des emprunts pour une valeur nominale de 2,5 milliards de francs (2,1 milliards en 2018). Au mois de mai 2019, un emprunt de 5,8 milliards de francs arrivera à échéance (6,8 milliards en 2018). Par conséquent, le volume des emprunts en cours diminuera de 3,3 milliards de francs.

Les souscriptions auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 00, sauf en août, mois durant lequel aucun appel d'offres ne se tiendra. L'AFF communiquera en temps opportun si les émissions d'avril et d'octobre, qui sont optionnelles, auront lieu. Les détails concernant les emprunts émis (durée) et la date de libération seront publiés le jour ouvré précédant l'appel d'offres.

Communiqué

Dates des appels d'offres des emprunts de la Confédération (voir aussi le calendrier d'émission):

09.01.2019  
13.02.2019  
13.03.2019  
10.04.2019 date optionnelle  
08.05.2019  
12.06.2019  
10.07.2019  
11.09.2019  
09.10.2019 date optionnelle  
13.11.2019  
11.12.2019

### **Créances comptables à court terme**

Eu égard à l'important volume des liquidités, l'AFF a réduit l'encours des CCCT pour 2018, le faisant passer de près de 7 milliards de francs à environ 6 milliards. La Trésorerie fédérale prévoit de maintenir l'encours des CCCT à un niveau identique l'année prochaine.

Les CCCT sont émises chaque mardi. Le paiement du prix de souscription doit être effectué deux jours plus tard, à savoir le jeudi. Comme pour les emprunts, la souscription court de 9 h 30 à 11 h 00. Les détails concernant les appels d'offres sont consignés dans le calendrier d'émission.

### **Informations complémentaires**

Le calendrier et les résultats des émissions ainsi que d'autres renseignements sur les emprunts de la Confédération et les CCCT sont disponibles sur les sites Internet de l'AFF ([www.efv.admin.ch](http://www.efv.admin.ch)) et de la Banque nationale suisse ([www.snb.ch](http://www.snb.ch)).

### **Renseignements:**

Philipp Rohr, responsable de la communication de  
l'Administration fédérale des finances  
n° tél. +41 58 465 16 06, [philipp.rohr@efv.admin.ch](mailto:philipp.rohr@efv.admin.ch)

Sous [www.dff.admin.ch](http://www.dff.admin.ch), le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Emprunts de la Confédération – calendrier des émissions 2019
- Créances comptables à court terme – calendrier des émissions 2019